



SOMMAIRE

- ▶ **POIREAU**: surveillez l'évolution des maladies.
- ▶ **ENDIVE** : très peu de captures de mouches et de pucerons de l'endive.

Parution du prochain BSV le 8 décembre 2022

POIREAU

Réseau : 7 parcelles, parcelles flottantes

Stade : 8 feuilles à récolte.

Mouche mineuse du poireau (*Phytomyza gymnostoma*)

A Allouagne (62), des dégâts de mouches du poireau sont constatés sur 4% des plants. Les conditions humides et les températures autour de 15°C lui sont favorables.

Thrips (*Thrips tabaci*)

L'intégralité des poireaux est touchée par les dégâts de thrips sur les parcelles du réseau situées à Herlin-le-Sec (62), Allouagne (62), Loos-en-Gohelle (62) et Ennetières-en-Weppes (59). Les dégâts sont de moins en moins visibles : le feuillage se régénère.

A Allouagne (62) et Loos-en-Gohelle (62), des thrips sont présents sur 12 et 4% des poireaux, respectivement.

De manière générale, le nombre de thrips dans les poireaux est très faible : les conditions climatiques actuelles et à venir (températures comprises entre 2 et 11°C et pluie) sont défavorables à son développement.



Noctuelles sur poireau (PLRN et FREDON HdF)

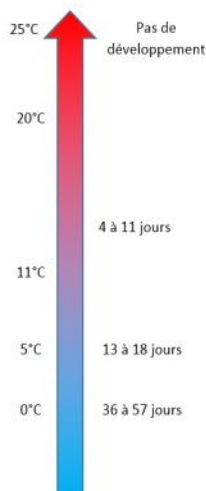
Noctuelle

A Loos-en-Gohelle (62), quelques plants présentent des dégâts de noctuelle. A Allouagne (62) et à Herlin-le-Sec (62), des individus ainsi que leurs dégâts sont observés sur certains poireaux. A Strazeele (59), une chenille a été observée.

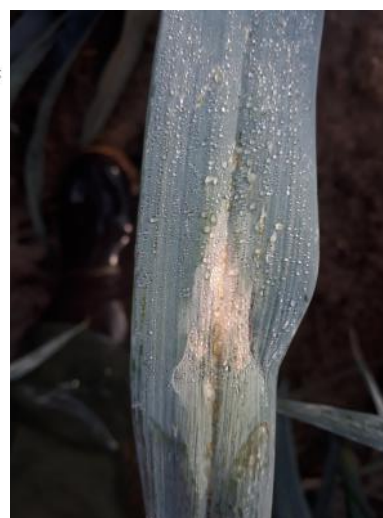
La pression est très faible. Habituellement, ce ravageur ne pose pas de problème majeur sur cette culture.

Mildiou

A Herlin-le-Sec (62), 4% des poireaux sont touchés par des symptômes de mildiou. Dans le secteur des Flandres (59), quelques symptômes de mildiou sont observés, notamment dans les zones qui ne drainent pas. Cette maladie se caractérise par des taches allongées et blanchâtres. Elle est favorisée par des températures basses mais positives, et peut se développer entre 1°C et 25°C avec un optimum à 17°C. Le temps pluvieux et les températures entre 10 et 15°C sont favorables au développement de la maladie. Les symptômes peuvent apparaître de manière explosive lorsque des périodes douces et humides succèdent à des températures plus froides. Les conditions climatiques lui sont généralement favorables de novembre à mars. Restez vigilants, les conditions climatiques des deux semaines à venir pourraient lui être favorables.



Durée de développement du mildiou en fonction des températures



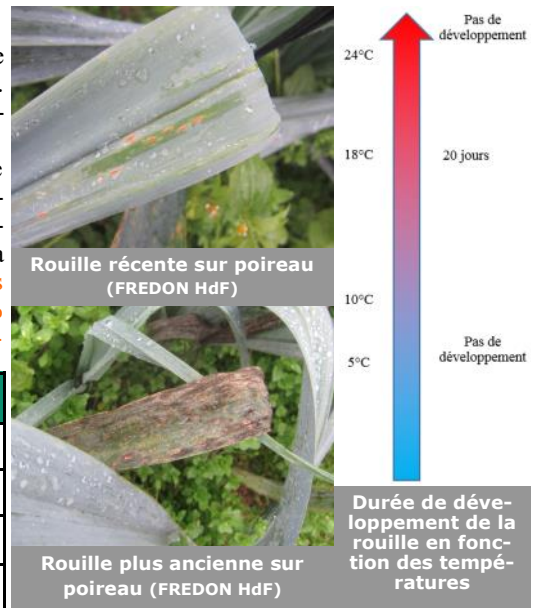
Mildiou sur poireau (PLRN)

Rouille (*Puccinia porri*)

De la rouille est constatée sur les quatre parcelles évaluées. Dans le secteur des Flandres (59), la rouille est toujours présente et sporulante. Globalement, la maladie a légèrement progressé durant ces deux dernières semaines.

La rouille est caractérisée par des pustules orangées de 1 ou 2 mm de diamètre, plus ou moins foncées, situées sur la face inférieure ou supérieure des feuilles. Les feuilles de la base sont généralement les premières à être touchées par la rouille, car ce sont les plus âgées. La maladie progresse ensuite vers les étages supérieurs. **Les conditions optimales pour l'infestation sont une température de 15°C avec 100% d'humidité pendant 4 heures. Seul un temps froid avec des températures inférieures à 5°C bloque la maladie. Les températures faibles annoncées pour les prochains jours ne vont pas permettre à la maladie de se développer rapidement. Soyez vigilants en particulier sur les variétés sensibles.**

Site	Rouille
Allouagne (62)	12%
Ennetières-en-Weppes (59)	8%
Herlin-le-Sec (62)	100%
Loos-en-Gohelle (62)	100%



Stemphyliose / Alternariose

L'ensemble des parcelles du réseau sont concernées par des symptômes d'*alternaria* ou de *stemphylium*. Ces maladies peuvent provoquer une dégradation importante du feuillage entraînant un parage plus important. Ces taches peuvent s'agrandir pour atteindre plusieurs centimètres. Stemphyliose et alternariose sont difficilement différenciables sur le terrain : les premiers symptômes se manifestent par des taches blanches allongées.

Site	<i>Alternaria</i>	<i>Stemphylium</i>
Allouagne (62)	8%	-
Ennetières-en-Weppes (59)	8%	-
Herlin-le-Sec (62)	-	20%
Loos-en-Gohelle (62)	4%	16%

Des températures comprises entre 12 et 34°C, et une humidité élevée sont favorables au développement de cette maladie.

Montaison

A Ennetières-en-Weppes (59) et Allouagne (62), quelques cas de montaison sont observés.

ENDIVE

Réseau : 2 piègeages

Stade : récolte

Puceron des racines (*Pemphigus bursarius* L.) et mouche de l'endive (*Napomyza cichorii*)

Aucun puceron ni *Thaumatomyia* spp. n'a été piégé à Arras (62) et à Boursies (59).

Une mouche a été piégée sur chacun des deux sites.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.
Directeur de la publication : Olivier DAUGER - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
Avec la participation d'ARDO, BONDUELLE, CETA ENDIVES ARTOIS, ELCHAIS, EXPANDIS, Fort & Vert, Marché de Phalempin, OPLINORD, OPLVERT, SIPEMA, SODELEG, Syndicat Pendillon, Turnover, TYCONSULTING, VILMORIN et des producteurs observateurs.
Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de la filière cultures légumières - Tous légumes : L. DURLIN - FREDON Hauts-de-France ; Oignon : A. COURIER-PLRN - Chou-fleur, chou : V. OSTYN - PLRN ; Poireau : J. CNUDE - PLRN ; Salades : O. BAUDE - PLRN ; Carotte, Epinard, Pois de conserve, Haricots verts et Scorsonères : L. NIVET - UNILET ; Endive : M. BENIGNI - APEF - V. DUVAL - FREDON Hauts-de-France.
Coordination et renseignements : Aurélie ALBAUT - Chambre d'agriculture de la Somme / Samuel BUECHE - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais
Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF et Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France